

Parcours assez varié (curiosité géologique, source, ruisseau et rivière avec nombreuses petites cascades) bien ombragé, assez forestier pour rencontrer diverses essences de bois.

Durée	4h 45	Difficulté	Moyenne
Distance	13,91 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	284 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	286 m	Commune	Éternoz (25330)
Point haut	524 m	Région	Massif du Jura
Point bas	330 m		



Trace n° 128135

Description

Se garer sur un parking empierré, 200m à droite après le hameau de Chiprey (D139). Point information.

(D) Démarrer sur le chemin empierré et, après le passage d'un petit pont de bois, prendre à gauche direction les Chandeliers (balisage Bleu et Jaune). Laisser un chemin à gauche et poursuivre jusqu'à la source de Brue, source en milieu forestier, comportant un long bassin et deux grandes mares (possibilité de pique-nique et point information).

(1) Après la source ou Fontaine de Brue, suivre tout droit la petite route goudronnée. Laisser une route à droite et poursuivre jusqu'au croisement à l'entrée du village d'Eternoz, avec un panneau indiquant une usine de plasturgie.

Prendre alors à droite direction [Nans-sous-Sainte-Anne](#). Laisser les bâtiments de l'usine sur votre droite et prendre en face un sentier qui descend direction Nans-sous-Sainte-Anne (balisage Bleu et Jaune). Après le deuxième lacet, on retrouve le Ruisseau de la Vau.

(2) Virer à droite en épingle et longer le ruisseau jusqu'au confluent avec le Lison.

(3) Arrivé à ce confluent, prendre le chemin à droite qui longe le Lison jusqu'au petit pont de bois juste avant le parking de départ.

Points de passage

- D/A**
N 47.029004° / E 5.985748° - alt. 335 m - km 0
- 1 Source de Brue**
N 47.01396° / E 6.002796° - alt. 479 m - km 2.42
- 2 Ruisseau de la Vau**
N 47.004376° / E 6.021936° - alt. 408 m - km 5.79
- 3 Confluent Ruisseau de la Vau et - Lison (rivière) - Affluent de la Loue**
N 46.99986° / E 6.003429° - alt. 354 m - km 7.35
- D/A**
N 47.029033° / E 5.985791° - alt. 335 m - km 13.91

Informations pratiques

Remarque :

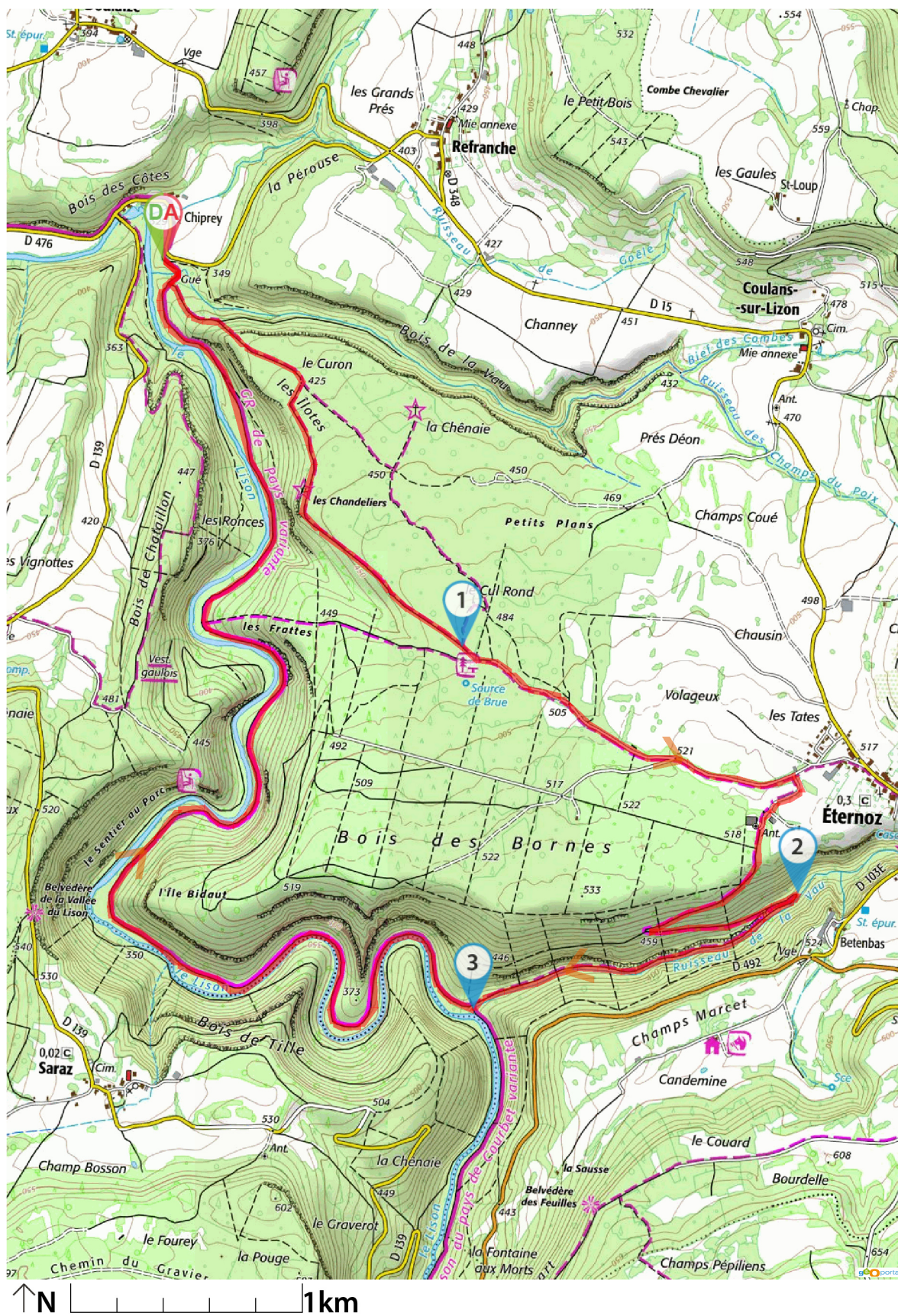
Au cours de ce parcours, toujours suivre les Chandeliers. Curiosité géologique : larges colonnes rocheuses de plusieurs mètres de haut, résultat de l'érosion, de l'eau et du gel.

À voir

- les Chandeliers (colonnes rocheuses).
- la Source de Brue.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-les-gorges-du-lison/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

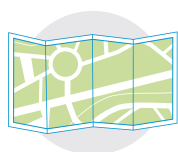
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



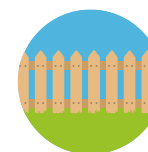
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



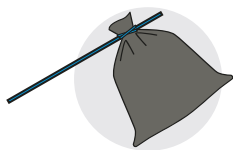
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.